



MAIRIE DE SAINT AGATHON

3 place du Bourg
22200 SAINT AGATHON
Téléphone : 02 96 44 95 91
Courriel : secretariat@saintagathon.fr
Site : www.ville-saintagathon.fr

MARCHE DE FOURNITURE ET DE SERVICES

OBJET DU MARCHE :

ACQUISITION DE MATERIEL AUDIO POUR LA SALLE CULTURELLE



Cahier des Clauses Techniques Particulières

Date limite de réception des offres : 8 juillet 2016 – 17 HEURES

Article 1 : Introduction

La commune de SAINT AGATHON (Côtes d'Armor) a inauguré en octobre 2014 une salle culturelle, la Grande Ourse (www.ourse.fr). Cet équipement est destiné à la diffusion de spectacles vivants : musiques actuelles, théâtre, danse, etc...

Cette salle dispose actuellement d'un équipement audio restreint (cf. Annexe : Descriptif de la salle).

Dans le cadre du développement de son activité Spectacles, la commune de SAINT AGATHON souhaite poursuivre sa politique d'investissement.

Article 2 : Objet du marché

Le marché a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en œuvre d'une solution de sonorisation compatible en vue de **compléter** le matériel existant (Cf. Annexe).

2.1. Fourniture de matériels

Le marché comporte deux parties indissociables :

- Compléter le système audio de diffusion actuel
- S'équiper en retours de scène

2.2. Prestations associées à la fourniture de matériels

Les matériels devront être installés et calibrés en fonction des contraintes du lieu, des dates de réservation de l'équipement et sous le contrôle d'un agent des services techniques.

Article 3 : DESCRIPTIF DE LA PRESTATION DEMANDEE

Préalable

Le soumissionnaire devra obligatoirement visiter la salle de la Grande Ourse avant de faire ses propositions. **Toute proposition non précédée d'une visite sera jugée non recevable.**

Un rendez-vous sera pris auprès des services techniques de Saint Agathon auprès de M.

ALBRECH (06 78 75 31 47).

3.1. Caractéristiques principales

La salle de la Grande Ourse peut être utilisée de deux façons :

- Spectateurs en position debout : 750 places
- Spectateurs en position assise : 220 places

A noter qu'il n'est pas possible de mixer les deux configurations.

Les matériels proposés devront compléter un **système existant basé sur du matériel de marque L-Acoustics** (amplificateurs & diffusion) et optimiser le confort acoustique des spectateurs dans les deux configurations de la salle.

La prestation demandée devra permettre l'utilisation du système audio dans les meilleures conditions compte tenu des contraintes phoniques du lieu.

Par ailleurs, la prestation devra inclure tout le câblage nécessaire et son installation en fonction de la configuration actuelle de la salle.

Enfin, il conviendra d'optimiser la configuration des amplificateurs.

3.2. Caractéristiques du complément du système de diffusion actuel

Le système actuel s'avère parfois insuffisant pour certains spectacles de musiques actuelles.

La diffusion de face actuelle est actuellement assurée par :

- 2 x 2 Arcs Wide L-Acoustics
- 2 x SB 15 ML L-Acoustics
- 2 x Amplificateurs LA 4X

Le soumissionnaire devra compléter chaque grappe existante par un troisième arc compatible avec le système actuel.

Par ailleurs, afin d'améliorer le niveau des basses, le soumissionnaire devra proposer deux solutions :

- **Proposition 1** : une installation de subs en aérien
- **Proposition 2** : une installation au sol

Il conviendra d'étayer les avantages et les inconvénients de chaque proposition (positionnement, dimensions, puissance, contrôleurs amplifiés utilisés,...). A cet effet, tout document technique illustrant ces avantages est demandé et les aménagements similaires déjà effectués par le soumissionnaire pourront être référencés.

Dans la mesure où les propositions n'incluent pas l'utilisation des SB15 ML, le soumissionnaire pourra présenter un prix de reprise de ces matériels.

3.3. Caractéristiques des retours de scène

Le marché porte sur 6 retours de scène passifs et les contrôleurs amplifiés appropriés.

Il est demandé de faire deux propositions quant aux dimensions des retours de scène :

- **Proposition 1** : 6 enceintes coaxiales passives 2 voies (12") et les contrôleurs amplifiés
- **Proposition 2** : 6 enceintes coaxiales passives 2 voies (15 ") et les contrôleurs amplifiés.

N.B. : une attention particulière sera apportée quant à la rationalisation de l'utilisation des contrôleurs amplifiés (existants et à acquérir) en terme de gestion des sorties.

Article 4 : LIVRAISON

Les risques afférents au transport et à la livraison des équipements seront à la charge du titulaire.

Les équipements seront livrés à la salle :

LA GRANDE OURSE
Hent Meur
22200 SAINT AGATHON.

Il conviendra d'avertir la Mairie de Saint Agathon au moins 10 jours ouvrés avant la date d'installation.

A la livraison, le titulaire fournit avec chaque équipement, et sans supplément de prix :

- Une notice en langue française permettant s'assurer la configuration des contrôleurs amplifiés
- Une documentation en langue française donnant la composition et les caractéristiques de l'équipement ainsi que sa procédure courante d'utilisation et d'entretien élémentaire.

Article 5 : GARANTIE DES EQUIPEMENTS

Les équipements devront être garantis pièce, main d'œuvre et déplacement. Le soumissionnaire précisera la durée et l'étendue de ces garanties.

Article 6 : DELAIS D'EXECUTION

La prestation devra être exécutée impérativement avant le **24 septembre 2016 sous peine de pénalités prévues au règlement de consultation.**

Article 7 : INSTALLATION et MISE EN ORDRE DE MARCHÉ

Il conviendra de procéder à l'installation et à la mise en ordre de marche des matériels dans un délai maximum de 5 jours ouvrés après la date de livraison.

Article 8 : PRIX

L'unité de compte du marché est l'euro. Les prix seront précisés dans l'Acte d'Engagement. Ils devront être proposés à l'unité, en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les prix sont fermes et définitifs.

L'ordonnateur, à savoir la Mairie de Saint Agathon, versera le paiement par mandat administratif sur présentation d'une facture et d'un relevé d'identité bancaire.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Renseignements administratifs :

M. J. TOUCHE, Secrétaire de mairie

02 96 44 95 91

Mail : secretariat@saintagathon.fr

Renseignements techniques :

G. ALBRECH, Responsable Services Techniques

06 78 75 31 47

Mail : services.techniques@saintagathon.fr

Annexe : DESCRIPTIF DE LA SALLE

LA GRANDE OURSE

Karr Arzhur



DESCRIPTIF

SALLE DE LA GRANDE OURSE

22200 SAINT AGATHON

www.ourse.fr



Présentation de la Grande Ourse



Située à Saint Agathon, en périphérie de Guingamp (Côtes d'Armor),
la salle de la Grande Ourse a été inaugurée en octobre 2014.

Cette salle, seul équipement de ce type dans le Pays de Guingamp,
a pour vocation de pouvoir accueillir des spectacles dans les meilleures conditions.
Conçue par le cabinet FAUQUERT de Lannion, La Grande Ourse dispose d'une scène de 130 m² et
d'une salle de près de 300 m². Munie de gradins rétractables, elle autorise des spectacles en
configuration assis ou pour les plus grandes jauges, en configuration debout.



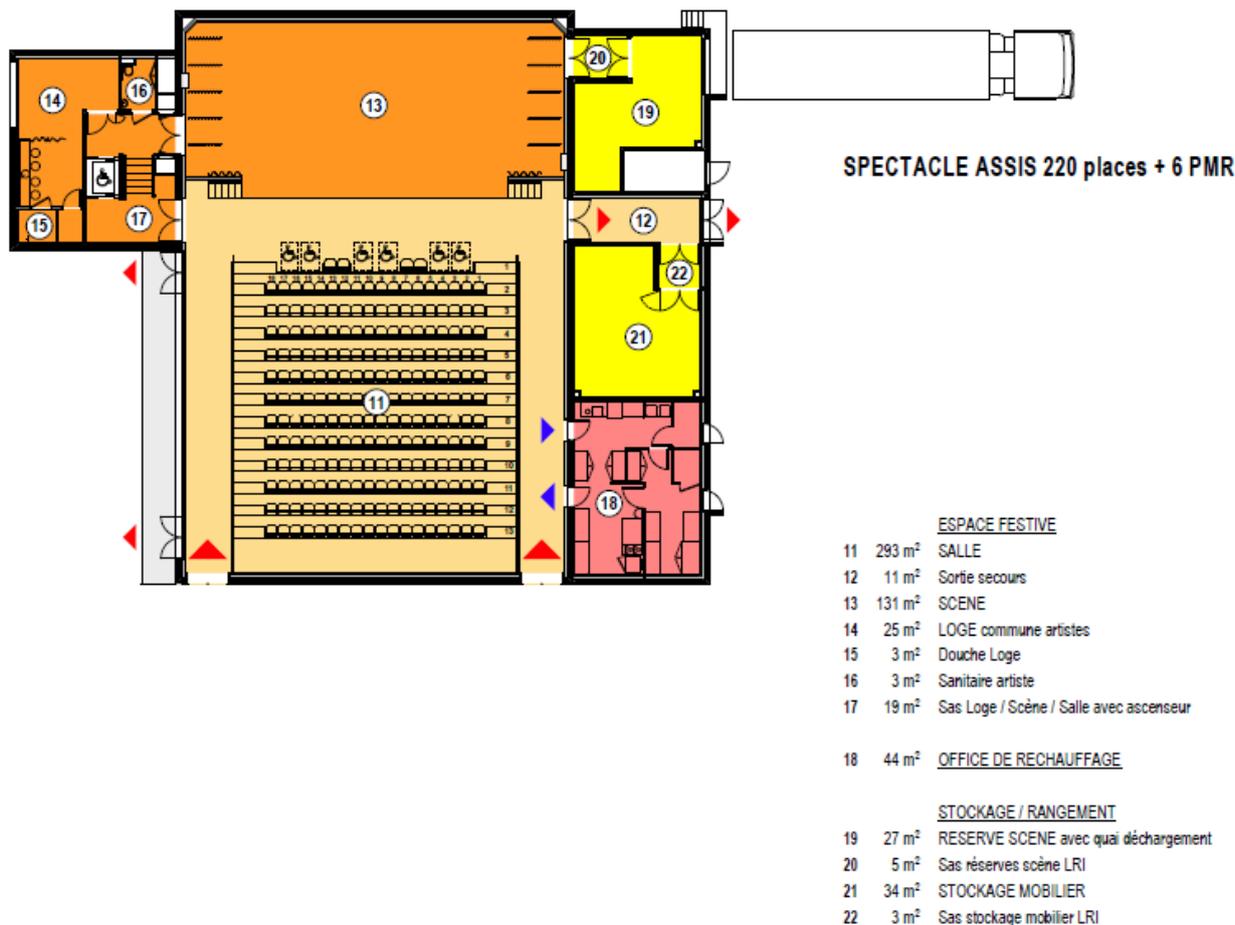
Description de la salle

Deux configurations :

- A plat : spectacle debout (capacité 780)
- En gradin : 226 places + 8 places à mobilité réduite



Dimensions au sol : 17,00 x 17,00 m
Encombrement gradin : 12,00 x 1,60 m
Autorisation dans l'établissement : 1054 personnes



Description du plateau

DIMENSIONS

Mur à mur :	17,00 m
Ouverture :	12,00 m
Distance lointain - cadre de scène :	7,20 m
Proscenium :	0,80 m
Hauteur de la scène :	0,90 m
Hauteur sous perche :	6,50 m
Equipe motorisé :	4 (dont une en face)
Equipe de face distance du cadre :	4,00 m
Hauteur sous équipe de face :	7,50 m
Hauteur du cadre :	5,50 m
Hauteur sous frises :	6,50 m

DRAPERIES

- 1 rideau d'avant-scène commandé
- 3 pendillons sur patience (réglable en ouverture)
- 1 rideau de fond de scène sur patience (ouverture centrale à jardin)
- 1 écran de 8,00 x 6,00m à 5m du nez de scène

ACCES SCENE

Loge scène côté jardin
2 escaliers avant-scène court jardin
Possibilité de passage de cour à jardin par fond de scène

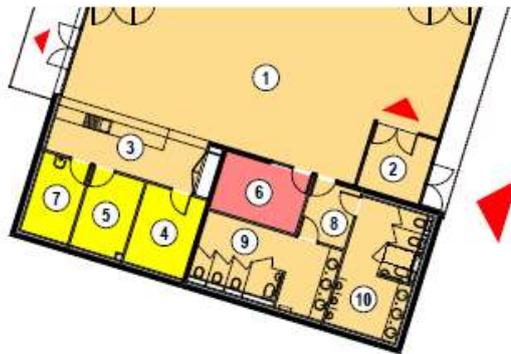
Autres espaces

LOGE

Vestiaire, poste de maquillage, douche, canapé ...

HALL

Surface de 100 m²



SPECTACLE ASSIS 220 places + 6 PMR

ESPACE ENTREE

1	106 m ²	HALL
2	9 m ²	Sas
3	17 m ²	Bar
4	10 m ²	Vestiaires
5	9 m ²	Rangement bar
6	11 m ²	Bureau
7	8 m ²	Ménage
8	6 m ²	Sas sanitaires
9	20 m ²	Sanitaires public D
10	19 m ²	Sanitaires public H

Matériel

LUMIERE

EQUIPES MOTORISEES

PROJECTEURS

- Projecteur Robert Juliat PC 1Kw Lutin 306LPC : 24
- Découpe Robert Juliat 614SX : 6
- PAR64 James Thomas A6403 : 10

CIRCUIT

6 Blocs portables Robert Juliat Digitour6 6x3Kw

JEU D'ORGUE

- Zero 88 Jester 24/48 DMX Controller
- Télécommande HF ELC Focus Hand V3
- Gélatines : filtres standards

MATERIEL SON

CONSOLES

SOUNDCRAFT Si expression 3
YAMAHA MG12

PATCH

- Multi paire 24 / 8
- Boitier de scène identique à cour et à jardin
- Multi paire audio souple 32 paire avec harting en régie 5m

DIFFUSION

- Façade : 2x2 Arcs Wide L-Acoustics
- Sub sb15ml L-Acoustics 2
- Rappel 12xt L-Acoustics 2
- Amplificateurs la4xt L-Acoustics 2
- Lecteur TASCAM CD200I 1

MICROS

- Shure SM 58 2
- HF Sennheiser EW135-G3 1
- Audix D8 1
- Audix D4 1
- Audix D2 3
- Audix I5 1
- Audix ADX51 2
- Neumann KM 184 (couple) 1
- Shure SM 57 LCE 4
- Shure SM 58 LCE 4
- HEIL SOUND PR30 1
- SHURE BETA58A 1
- SENNHEISER E 935 1
- Boitier de direct BSS AR133 6

INTERCOM

ASL station 2 canaux BS216

VIDEO

VIDEOPROJECTEUR

- EPSON EB-G6650WU Full HD 6000 lumens
- Ecran motorisé 8m x 6m
- Lecteur DVD/Blu Ray Pro DEMON DBP2012UDP
- Sortie régie : HDMI
Scène à jardin : 1 RG45

Adapteur HDMI

1 VGA